

AUDIT FINANCIER DE LA COMMUNE - SYNTHÈSE

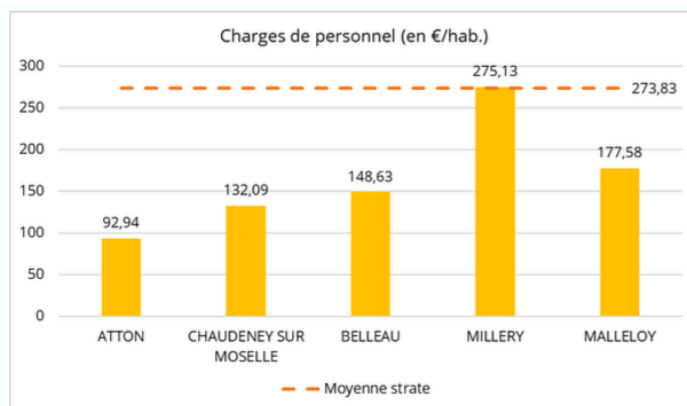
C'est un document synthétisant l'audit rendu par le cabinet d'expertise indépendant EXFILO, complété par des remarques en bleu destinées à faciliter sa compréhension.

1. ANALYSE FINANCIÈRE RÉTROSPECTIVE 2014-2019

Les ratios et indicateurs financiers de la commune sont comparés à la moyenne des communes de la strate démographique au niveau national (500 à 2000 habitants) et au sein d'un échantillon composé de 4 communes sélectionnées par la collectivité sur la base des critères suivants : communes situées dans le département 54 et rattachées à 4 intercommunalités différentes (Atton, Belleau, Chaudeney-sur-Moselle et Malleloy).

1.1. Evolution des charges de fonctionnement

Entre 2014 et 2019, les charges de fonctionnement ont diminué de 12,4% (-53.000 €). Cela s'explique principalement par une baisse des charges de gestion courante et des charges à caractère général. En revanche, les charges de personnel ont progressé de 8,6% sur la même période. Ces charges représentent 43,9% des charges de fonctionnement totales. Elles s'élèvent à 275 € par habitant, montant quasi identique à la moyenne de la strate mais très supérieur à celui des communes du panel.



1.2. Evolution des ressources de fonctionnement

Les produits de fonctionnement ont augmenté de 4,5% entre 2014 et 2019. Cette augmentation est due à celle des impôts et taxes (+16%, +55.000 €), correspondant à une variation annuelle de 3%. En revanche, les dotations et participations ont diminué de 53,9% (-39.000 €) sur la période (il s'agit de la Dotation Globale de Fonctionnement versée annuellement par l'Etat aux communes). Les attributions de compensation versées par le Bassin de Pompey à la commune s'élève à 165.000 € (il s'agit du reversement du montant des produits de la fiscalité professionnelle perçus par la commune l'année précédant celle du transfert de la compétence « développement économique » au Bassin de Pompey pour la zone des Sablons, déductions faites de la valorisation des nouvelles compétences transférées depuis 2010).

1.3. Evolution de la fiscalité

Les bases nettes d'imposition de la commune ont progressé en moyenne de 2,3% pour la Taxe d'Habitation (TH), 1,3% pour le Foncier Bâti (FB) et 0,7% pour le Foncier Non Bâti (FNB). Elles sont supérieures à celles de la moyenne de la strate. Celles de la TH et le FNB sont néanmoins inférieures à celles des communes du panel, celles du FB étant supérieures.

Les taux des impositions directes sont inférieurs à celui de la moyenne de la strate mais relativement similaires à ceux des communes du panel : TH à 8,70% (strate : 12,34%), FB à 9,90% (strate : 15,41%), FNB à 20,03% (strate : 43,70%). En 2018, la commune a augmenté ses taux d'un peu moins de 30%.

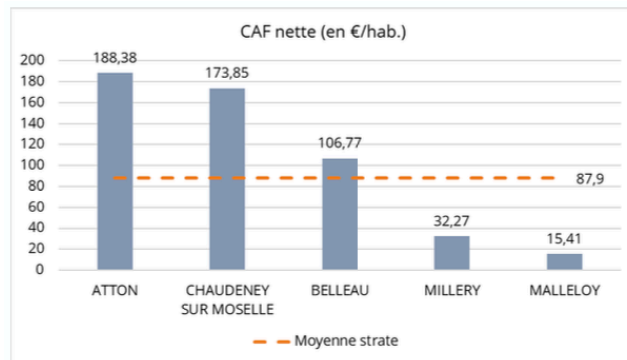
L'effort fiscal de la commune (=0,95), c'est-à-dire, la pression fiscale exercée sur les contribuables, est le plus élevé des communes du panel (=0,79) mais reste inférieur à la moyenne des communes de la même strate (=1,01).

Le potentiel fiscal de Millery (=584 €/habitant), qui mesure la richesse fiscale d'une collectivité, est inférieur à celui de la moyenne de la strate (639 €/hab.), ce qui témoigne de la faiblesse des bases d'imposition par rapport aux autres communes du panel (=889 €/hab.).

Le potentiel financier (=674 €/habitant), qui est un indicateur de mesure la richesse relative d'une collectivité, est inférieur à la moyenne de la strate (772 €/hab.) et aux communes du panel (933 €/hab.) L'effort fiscal, le potentiel fiscal et le potentiel financier par habitant sont utilisés par l'Etat pour le calcul des dotations et fonds de péréquation.

1.4. Capacité d'autofinancement

L'épargne de la commune présente une évolution très variable sur la période. La capacité d'autofinancement (=108 €/hab.) est inférieure à celle de la strate (156 €/hab.). Après remboursement de la dette, elle s'élève à 32,27 €/habitant contre 87,9 € pour la strate, ce qui témoigne d'annuités de dette plus importante que la moyenne.

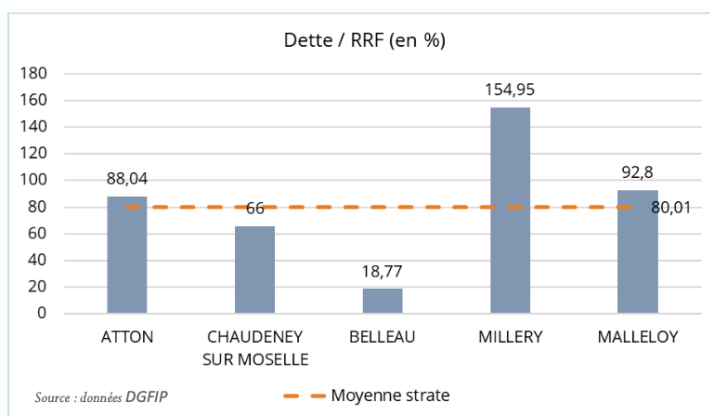
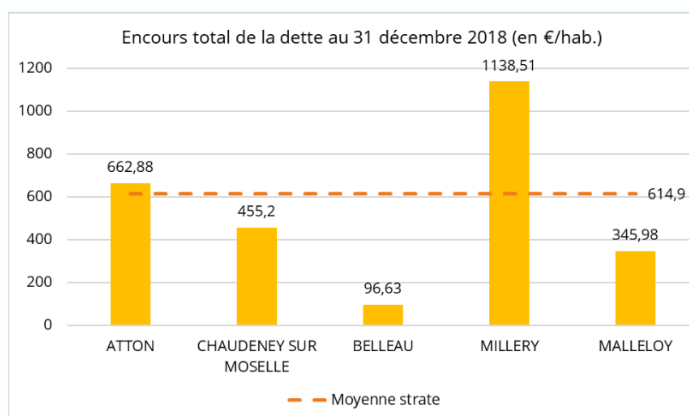


1.5. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement totales de 2014 à 2019 se sont élevées à 659 k€, soit une moyenne annuelle d'environ 110 k€. Elles ont été financées à 69% par des recettes d'investissement (subventions, dotations, FCTVA, cessions d'immobilisations et d'autres recettes), par l'épargne nette (19%) et par la mobilisation du bon de roulement (12%). La commune n'a pas eu recours à l'emprunt.

1.6. La dette

Les annuités de la dette sont relativement stables. Depuis 2016, elles s'élèvent à 85 k€, dont 50 k€ en capital et 25 k€ en intérêts. L'encours de dette au 31/12/2019 est de 675 k€ contre 917 k€ en 2014. La dette par habitant (1066 €) est plus de deux fois supérieure à la moyenne nationale des communes de la strate (615 €) et la plus élevée du panel.



La capacité de désendettement a varié sur la période, entre 5,3 et 145 années, soit une moyenne de 33 ans. Pour une collectivité, le seuil critique est fixé à 15 ans, un niveau satisfaisant étant inférieur à 8 ans.

2. ANALYSE FINANCIÈRE PROSPECTIVE 2020-2026

Quelles sont les marges de manoeuvre existantes pour l'équipe municipale?

Sur les charges de gestion :

- limiter la progression des charges de fonctionnement courantes à 2% par an
- économies sur les charges de personnel (mutualisation avec le Bassin de Pompey, non remplacement en cas de départ)
- renégociation de l'emprunt existant (taux de 4,87 %, 232 k€ à payer d'ici 2033)
- pas de nouvel emprunt sur le mandat

Sur les recettes de fonctionnement :

- optimisation des recettes tarifaires
- recherche de ressources locatives et optimisation de la valorisation des loyers
- recours au levier fiscal (non souhaité par l'équipe municipale)
- attribution de compensation : stabilité du montant et suivi des évaluations de transfert de compétence

Sur les dépenses d'investissement : établissement d'un plan pluriannuel d'investissements (PPI) avec notamment la recherche de ressources locatives et sans nouvel emprunt (désendettement nécessaire).

Sur les recettes d'investissement : optimisation du recours au financement externe (subventions)